



Liban : Justice pour Michel Samaha

Par [Ghaleb Kandil](#)

Mondialisation.ca, 19 février 2015

neworientnews.com

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Loi et Justice](#)

Analyses: [SYRIE](#)

L'annonce par le ministre de la Justice Achraf Rifi [1] selon laquelle il serait en possession d'informations concernant une tentative d'assassinat du ministre incarcéré, Michel Samaha, constitue un rebondissement inattendu dans cette affaire pleine de zones d'ombre et de mystères [2].

En réponse, la famille de M. Samaha a considéré que cette annonce visait à faire pression sur le Tribunal militaire pour l'empêcher de consentir à sa libération suite aux demandes réitérées des avocats de la défense. Ceci en soulignant que la protection de M. Samaha contre tout risque potentiel relève, en effet, théoriquement et en premier lieu de la responsabilité de l'État libanais, qui ne saurait se résoudre à prolonger sa détention si l'on se réfère aux allusions politiques du discours du ministre de la Justice.

Premièrement :

D'un point de vue juridique, l'Affaire Samaha semble suspendue à la dissimulation du supposé témoin, Milad Kfoury, empêchant sa comparution devant le tribunal et, par conséquent, sa confrontation avec M. Samaha. C'est ce qui provoque la rétention de preuves et d'informations, rétention considérée par les avocats de la défense comme un élément de présomption imposant l'annexion de Milad Kfoury au dossier, en tant que défendeur, partenaire et complice.

Ceci, alors que nombreux sont ceux qui pensent que M. Kfoury aurait été recruté pour une opération des Services du renseignement afin de piéger M. Samaha. Par conséquent, si la confrontation de l'accusé et du supposé témoin devait confirmer cette suspicion, l'acte d'accusation ayant conduit à l'incarcération de cette figure politique de premier plan serait annulé, car fondé sur un témoignage fabriqué dans le but non seulement de le piéger, mais aussi d'exploiter l'affaire politiquement et médiatiquement en élargissant les accusations en direction de l'État syrien.

Les indices d'un tel piège tendu par les Services du renseignement ne manquent pas, et nombre de personnalités des milieux politique et juridique suggèrent une collaboration directe avec les services français dans cette affaire. Le choix se serait porté sur M. Kfoury en raison de ses anciennes fonctions sécuritaires au sein des milices des Forces libanaises, pendant la guerre civile, et de sa vieille relation avec M. Samaha. Relation qui a probablement semblé d'autant plus intéressante aux yeux des planificateurs, qu'elle a été décorée de l'idée d'une action dirigée contre les groupes terroristes takfiris sévissant au Liban ; ce qui est désormais devenu l'objectif prioritaire pour la protection des Libanais, y compris celle des pires ennemis de M. Samaha qui se sont vantés de son arrestation et n'ont cessé de développer leur discours accusatoire et diffamatoire contre une personne

incarcérée [depuis l'été 2012, NdT] attendant l'occasion de s'exprimer devant les tribunaux de son pays.

Et pendant que les amis et les ennemis de M. Samaha attendent ce procès [reporté du 30 mai 2014, au 5 décembre 2014, puis maintenant au 15 juin 2015, NdT] pour enfin connaître la vérité, les rumeurs et informations contradictoires courent sur « la cachette » de M. Kfoury, traitée comme une affaire d'État ; alors qu'en plus d'empêcher la tenue du procès, elle interdit tout éclairage sur bien des aspects de cette sombre affaire qui préoccupe toujours l'opinion publique libanaise, nonobstant le fait qu'il est normal de réclamer justice pour n'importe quel accusé conformément aux lois libanaises et aux conventions internationales.

Deuxièmement :

Certains observateurs estiment que la détermination française à piéger M. Samaha est la conséquence de ses prises de position contre l'implication du gouvernement français dans la guerre contre la Syrie ; ceci, alors que leurs relations sont anciennes et ont été très solides par le passé. En effet, il a été choisi comme interlocuteur et médiateur entre la France et le gouvernement syrien, d'un commun accord, à l'époque du président Nicolas Sarkozy.

Mais vu l'évolution de ses prises de position politiques au fur et à mesure de l'agression contre la Syrie, Paris en est arrivée à le considérer comme un ennemi redoutable totalement engagé contre l'alliance au sein de laquelle elle jouait un rôle de premier plan, œuvrant directement et sans relâche au parrainage des plateformes politiques et des organisations terroristes intervenant dans la guerre contre l'État syrien. D'ailleurs, nombre de ces actions ont été lancées à partir du Liban, à tel point que l'ambassade française à Beyrouth a joué un rôle majeur dans le retrait des experts et combattants via le nord de la Bekaa au cours de la bataille de libération de Baba Amr dans la ville de Homs, et que la presse française n'a pas manqué d'en rapporter certains romans passionnants [3].

Ce qui précède explique cette idée de représailles décidées par le gouvernement français contre M. Samaha qui, grâce à ses relations en France ainsi qu'au Vatican et dans toute l'Europe, a contribué à alerter et à faire réfléchir sur les dangers du soutien de l'Occident au terrorisme takfiri et aux factions d'Al-Qaïda dans le but de détruire la Syrie. Son travail intense a aussi contribué à prouver la menace pesant sur l'existence même des chrétiens au Liban et en Syrie, en particulier, comme il l'a déclaré dans ses apparitions médiatiques [4].

Parmi les éléments de preuve, retenus par les partisans de cette opinion, l'hostilité manifeste du président François Hollande exprimée à l'égard de M. Samaha au Palais de Baabda lors de sa visite au Liban. Interrogé sur M. Samaha et sur la position française quant à son arrestation, il a répondu : « Cette personne n'a rien à voir avec qui que ce soit au gouvernement français depuis mon accession à la présidence ». Cette réponse directe du président français a été considérée comme la levée d'immunité d'une personne étroitement liée, depuis plus de trente ans, à certains acteurs influents sur la scène politique française, renforçant l'idée d'un rôle majeur des services français dans le piège tendu et la mise à l'ombre de M. Samaha.

Troisièmement :

Dans cette affaire, abstraction faite des positions politiques, des circonstances, des aveux attribués à M. Samaha au sujet du transport d'explosifs et d'argent qu'il aurait remis à M. Kfoury, et vu le temps écoulé depuis son arrestation ; la justice suppose de tenir le procès, de faire comparaître M. Kfoury, de le confronter directement avec l'accusé en personne, et non de le maintenir dans un statut de témoin protégé par une décision politique.

La justice suppose aussi de tenir compte des inquiétudes et des doutes légitimes de la famille de M. Samaha quant aux pressions politiques exercées sur la magistrature pour l'empêcher de répondre aux demandes des avocats de la défense, en prenant la décision de le libérer avec garantie de comparution ultérieure ou pour motif d'expiration du délai de détention normalement prévu en cas de transport d'explosifs.

Cette affaire est une affaire d'opinion publique. Aujourd'hui, le choc et l'embarras suscités par les aveux attribués à cette éminente personnalité, chez nombre de ses amis et alliés, ne doit empêcher personne de réclamer justice pour Michel Samaha, plutôt que de le maintenir dans une situation proche d'une détention politique.

En effet, il est à craindre que certaines factions politiques ne disposent de son destin et tentent de le maintenir incarcéré, en prévision d'éventuelles transactions avec la Syrie et la Résistance, une fois que le cycle de leur défaite dans la guerre contre la Syrie sera complet et que les gouvernements français et saoudien se tourneront de nouveau vers Damas avec, en mains, le dossier du prisonnier Michel Samaha parmi le peu de cartes dont ils disposeraient encore.

Ghaleb Kandil

18/02/2015

Article original : New Orient News

<http://www.neworientnews.com/index.php/news-analysis/7079-2015-02-18-08-06-46>

Article traduit de l'arabe par Mouna Alno-Nakhal pour [Mondialisation.ca](http://mondialisation.ca)

Notes :

[1] Rifi confirme qu'un complot visant à tuer Michel Samaha a été déjoué

<http://www.lorientlejour.com/article/911654/rifi-confirme-quun-complot-visant-a-tuer-michel-samaha-a-ete-dejoue.html>

Sauf que cet article ne dit pas tout des déclarations de M. Rifi. Voici la traduction d'un extrait de sa déclaration, publiée sur You Tube ce 16 février :
<https://www.youtube.com/watch?v=h-QHC76ZmIM>

« Nous avons reçu des informations d'une source avec laquelle nous travaillons et qui jouit d'une haute crédibilité. Elle dit : Faites attention. Il existe une décision de liquider Michel Samaha ou de tenter de le kidnapper pour l'assassiner... le tuer... ; du fait qu'il est probable

qu'elle [la source] possède des informations très dangereuses concernant le régime syrien. À son avis [la source], le régime commence à se désagréger, commence à dégringoler. Il [le régime syrien] veut liquider toutes les personnes susceptibles de fournir, au Tribunal pénal international ou à tout autre tribunal international, des informations sur les crimes commis par le régime syrien... ».

[2] Liban/TSL: Un procès politique sous habillage juridique pour renflouer l'héritier problématique du clan. Par René Naba

<http://www.mondialisation.ca/libant-sl-un-proces-politique-sous-habillage-juridique-pour-renflouer-lheritier-problematique-du-clan/5365296>

Extrait :

Ancien ministre libanais de l'information, ancien membre du parti phalangiste (milices chrétiennes libanaises), Michel Samaha a ainsi affirmé le 4 juillet 2011 sur la télévision «Al Manar» que Saad Hariri, le fils de la victime, avait souscrit en sa qualité de premier ministre du Liban un engagement renonçant au tribunal Spécial sur le Liban, de même qu'à son financement à la condition expresse qu'aucune censure parlementaire ne sanctionne sa gestion gouvernementale.

Hariri jr avait posé en outre comme condition qu'aucune poursuite ne soit engagée contre les faux témoins qui ont vicié le déroulement de l'enquête, ni contre les officiers qui lui sont proches, le général Achraf Rifi, directeur des forces de sécurité intérieure, Wissam Hassan, chef du bureau du renseignement, ni que l'évaporation de douze milliards de dollars du ministère des finances sous la gestion Hariri.

Samaha paiera le prix fort pour ses révélations. Au terme de la mandature Sarkozy, il sera neutralisé, l'été 2012, sur ordre de Wissam al Hassan, sous l'accusation de menées pro syriennes et anti libanaises, sur la base d'un témoignage d'un agent triple, Milad Kfoury. Kfoury, ancien membre des milices chrétiennes libanaises, reconverti dans la prestation de services auprès des Syriens et du Clan Hariri, a disparu depuis de la circulation, exfiltré et son silence, semble-t-il, monnayé à son pesant d'or.

[3] Édith Bouvier et William Daniels, épuisés mais saufs

<http://www.lefigaro.fr/international/2012/03/01/01003-20120301ARTFIG00786-edith-bouvier-a-reussi-a-gagner-le-liban.php>

[4] Syrie : Alain Juppé ne défend pas les minorités...il fabrique des révolutions. Par Michel Samaha

<http://www.mondialisation.ca/syrie-alain-juppe-ne-d-fend-pas-les-minorit-s-il-fabrique-des-r-vo-lutions/29676>

Monsieur **Ghaleb kandil** est le Directeur du Centre New Orient News (Liban)

La source originale de cet article est neworientnews.com

Copyright © [Ghaleb Kandil](http://GhalebKandil.com), neworientnews.com, 2015

Articles Par : **[Ghaleb Kandil](#)**

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca